

Impôt sur le revenu

J'aimerais montrer l'influence considérable que de tels programmes ont eue sur la courbe de croissance des dépenses fédérales ces dernières années. Par exemple, j'aimerais présenter à la Chambre le cas de trois secteurs fonctionnels qui compte pour plus de 60 p. 100 de l'augmentation des dépenses survenues au cours des sept dernières années. Entre l'année financière 1970-1971 et l'année financière qui se terminera le 31 mars 1978, l'accroissement des dépenses est intervenu dans une proportion d'environ 33 p. 100 dans les secteurs de la santé et du bien-être. Je désire souligner que cela englobe plus que les programmes administrés par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être; cela inclut notamment des programmes destinés aux autochtones—les Indiens, les Esquimaux—de même que certains programmes urbains. Ce secteur a absorbé environ un tiers ou 33 p. 100 de la hausse enregistrée pendant cette période. La hausse des coûts du service de la dette publique est responsable pour 13.5 p. 100 de cette augmentation.

Les programmes de développement et de soutien économique mis en œuvre par le ministère de l'Agriculture, le ministère des Pêcheries et de l'Environnement, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, le ministère de l'Industrie et du Commerce et le ministère de l'Expansion économique justifient quelque 12.5 p. 100 de l'augmentation de nos dépenses.

Quand on songe qu'il y a littéralement des centaines de programmes qui se disputent les uns les autres des ressources très limitées, plusieurs choses deviennent très évidentes à mon avis. D'abord, le gouvernement a assigné la plus importante tranche de ressources nouvelles depuis des années à des programmes dont profiteront les simples citoyens. En deuxième lieu, le coût d'un bon nombre de nos programmes s'est révélé supérieur à celui du taux de croissance du revenu de l'État. Le gouvernement a donc dû emprunter des sommes d'argent relativement importantes, et par conséquent assigner une part plus importante de son revenu annuel au paiement des intérêts échus.

En troisième lieu, malgré son importance relative, la croissance de l'investissement en matière de développement économique est aussi faible que nous pouvons nous le permettre, si nous tenons quand même à préserver notre position concurrentielle et à jouer le rôle d'un pays industriel avancé, et si nous voulons aussi jouir d'un niveau de vie auquel peuvent s'attendre les citoyens d'une grande puissance économique mondiale qui occupe le sixième rang parmi les pays occidentaux.

Définir une orientation des dépenses gouvernementales qui répondent en même temps dans le domaine social à des besoins financiers déjà établis et satisfont à des besoins économiques complexes, n'est certes pas une tâche facile. Tout d'abord, nous devons réexaminer chaque programme de dépenses pour déterminer dans quelle mesure il atteint efficacement son objectif. En second lieu, nous devons nous demander très lucidement si cet objectif constitue encore une priorité relative suffisamment élevée pour justifier l'attribution des ressources que nous lui avons assignées jusque-là. Au cours de chacune des dernières années, nous avons procédé à de telles études.

● (1622)

De nombreux projets ont été modifiés ou réduits. Certains ont été éliminés pour libérer les ressources nécessaires afin de répondre à des besoins plus pressants. Dans le domaine dont je

[M. Andras.]

suis comptable, les fonctionnaires du secrétariat du Bureau du Trésor m'ont secondé et, ont conseillé le ministère dans cette entreprise reconnue comme étant très délicate, mais je dirai que sans la collaboration de mes collègues du cabinet et leurs sous-ministres, ce degré de modération n'aurait toujours pas été réalisable. Ils reconnaissent qu'il faut réexaminer les programmes et prendre les dispositions voulues afin de veiller à ce que les dépenses, quant à leur volume et leur fin, soient les mieux adaptées aux besoins du pays au cours des quelques prochaines années, car ce réexamen des programmes et cette évaluation des politiques doivent se poursuivre.

Il n'y aura jamais assez de ressources pour répondre à tous les besoins même légitimes et méritoires dans notre pays encore riche et prospère. Nous devons minutieusement équilibrer les besoins constants de toutes les classes de notre société et une croissance économique stable, car en fin de compte c'est notre prospérité économique, qui nous permettra d'assumer les frais de tous nos programmes.

Un moyen d'y parvenir—et j'imagine que le sujet fera l'objet de débats stimulants au cours du prochain mois et de l'année qui s'en vient—serait de mettre minutieusement au point des programmes afin de redistribuer les revenus en les canalisant justement vers les plus nécessiteux sans pour cela nuire à un autre objectif: l'accroissement de la productivité et de la production des Canadiens. En effet, il faut choisir un rythme de dépenses et un taux de croissance qui puissent être maintenus tout en répondant aux besoins du pays et de sa population. Cela signifie, selon moi, qu'il faut toujours chercher à rationaliser les programmes existants destinés à certains groupes: les malades, les personnes âgées, les chômeurs et les nécessiteux, pour s'assurer que, dans les limites de nos ressources, les besoins essentiels sont satisfaits.

Je ne me fais aucune illusion, car je sais que ce que je propose ne sera pas facile à réaliser. Nous savons tous que les programmes qui occasionnent le plus fort accroissement des dépenses gouvernementales sont ceux qui touchent les Canadiens individuellement de la façon la plus directe et la plus évidente et, naturellement, personne ne veut appuyer des réductions de programmes dont il ou elle tire profit directement, aussi légitimes soient-elles. La plupart de ces mêmes programmes devront évidemment être revus et modifiés par le Parlement au cours des années avant qu'on ne puisse réduire les dépenses engagées. Notre structure de dépenses actuelle—occasionnées par les programmes prévus par des mesures législatives, les arrangements contractuels et autres ententes fermes conclues avec les provinces—laisse au gouvernement une marge de manœuvre fort étroite pour s'adapter à l'évolution des besoins sociaux et économiques du Canada.

Le gouvernement et le secteur privé devront œuvrer ensemble pour répondre aux besoins futurs du Canada dans le domaine de l'énergie, de l'industrie primaire et dans bien d'autres secteurs. En fait, je ne crois pas que le gouvernement puisse effectuer des investissements appréciables simplement en accroissant ses dépenses, à moins que nous n'acceptions de supporter un fardeau fiscal que, pour ma part, je trouverais intolérable. Pour que le gouvernement puisse s'adapter aux changements prévus sur la scène nationale et internationale sans dépasser des niveaux acceptables de dépenses, il faudra assouplir davantage ses structures de dépenses.